

SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE ROUTE UCI 2018

Le Comité Directeur UCI fixe chaque année le système de qualification en accord avec l'article 9.2.021.

Epreuves contre-la-montre par Equipes UCI

Hommes Elite

UCI WorldTeams

Tous les UCI WorldTeams sont invités à participer.

Les UCI WorldTeams doivent confirmer leur participation jusqu'au 1^{er} juillet 2018 en envoyant un email à l'adresse uciworldtour@uci.ch.

Les UCI WorldTeams qui accepteront leur invitation recevront une indemnité de participation d'un montant de 3'600 Euros.

Equipe Continentales Professionnelles UCI invitées

Une invitation sera adressée aux Equipes Continentales Professionnelles UCI suivantes :

- L'Equipe Continentale Professionnelle UCI panaméricaine la mieux classée au classement UCI America Tour au 12 août 2018.
- Les cinq Equipes Continentales Professionnelles UCI européennes les mieux classées au classement UCI Europe Tour au 12 août 2018.

Les Equipes Continentales Professionnelles UCI invitées devront confirmer leur participation jusqu'au 20 août 2018 en envoyant un email à route@uci.ch.

Les Equipes Continentales Professionnelles UCI qui accepteront leur invitation recevront une indemnité de participation d'un montant de 3'600 Euros.

Equipes Continentales Professionnelles UCI et Continentales UCI qualifiées

Sur la base des classements par Equipes au 12 août 2018, les Equipes suivantes non encore invitées au travers du processus ci-dessus seront qualifiées :

- L'Equipe UCI africaine la mieux classée au classement UCI Africa Tour
- Les trois Equipes UCI panaméricaines les mieux classées au classement UCI America Tour
- Les trois Equipes UCI asiatiques les mieux classées au classement UCI Asia Tour
- Les dix Equipes UCI européennes les mieux classées au classement UCI Europe Tour
- L'Equipe UCI océanienne la mieux classée au classement UCI Oceania Tour

Les Equipes Continentales Professionnelles UCI et Continentales UCI qualifiées devront confirmer leur participation jusqu'au 20 août 2018 en envoyant un email à route@uci.ch.

Les Equipes Continentales Professionnelles UCI et Continentales UCI qui accepteront leur qualification ne recevront pas d'indemnité de participation.

Dispositions spéciales

- Les Equipes UCI de la nation organisatrice non encore qualifiées selon les dispositions ci-dessus, pourront prendre part à l'épreuve.
- La Commission Route UCI se réserve le droit d'accepter jusqu'à cinq requêtes de participation pour des Equipes UCI non invitées ou qualifiées selon les dispositions ci-dessus.

Les demandes doivent être adressées à l'UCI jusqu'au 20 août 2018 en envoyant un email à route@uci.ch.

Les Equipes Continentales Professionnelles UCI et Continentales UCI qui entreront par le biais d'une disposition spéciale ne recevront pas d'indemnité de participation.

Femmes Elite

Equipes Féminines UCI

Une invitation sera adressée aux Equipes Féminines UCI suivantes :

- Les quinze Equipes Féminines UCI les mieux classées au classement par Equipes UCI Femmes Elite au 12 août 2018.

Les Equipes Féminines UCI invitées devront confirmer leur participation jusqu'au 20 août 2018 en envoyant un email à route@uci.ch.

Les Equipes Féminines UCI qui accepteront leur invitation recevront une indemnité de participation d'un montant de 3'600 Euros.

Dispositions spéciales

- Les Equipes Féminines UCI de la nation organisatrice UCI non encore invitées pourront prendre part à l'épreuve.
- La Commission Route UCI se réserve le droit d'accepter jusqu'à cinq requêtes de participation pour des Equipes UCI non encore invitées.

Les demandes doivent être adressées à l'UCI jusqu'au 20 août 2018 en envoyant un email à route@uci.ch.

Les Equipes Féminines UCI qui entreront par le biais d'une disposition spéciale recevront une indemnité de participation d'un montant de 3'600 Euros.

Version originale en anglais.